

## Essai sur les tisserands de la Vallée de Joux

Ceux-ci, dans la commune du Lieu et au cours des âges, furent relativement nombreux. Selon divers listages nous allons tenter de mettre la main sur ces professionnels. Nous dépouillerons à cet égard notre supplément no 3 à l'histoire de la communauté du Lieu, Le Pèlerin, 1995 :

- 1695 Moïse Rochat, tisserand des Charbonnières, actif encore en 1737
- 1696 David Meylan, tisserand, du Lieu, actif encore en 1739
- 1700 Jean Rochat, tisserand des Crettets
- 1708 Abraham Rochat, tisserand de la Cornaz
- 1735 Daniel Rochat dit Bonhomme, tisserand
- 1735 Abram Cart, tisserand , actif encore en 1765
- 1757 David Meylan, tisserand (difficile de croire qu'il s'agisse de celui de 1696)
- 1766 David Moyse Rochat, tisserand des Esserts de Rive, actif encore en 1768
- 1769 Louis Rochat, tisserand, actif encore en 1784
- 1798 Abram David Rochat, tisserand
- 1798 Jaques Rochat, tisserand

Les listages de la même publication, en laquelle on trouvera toutes les références nécessaires, furent :

- 1802 Aucun de cité
- 1814 Meylan Abram, Le Lieu, tisserand
  - Nicole Charles Louis, Le Lieu tisserand et vendeur de sel
  - Meylan Frédéric, Esserts de Rive, tisserand
  - Rochat Jaques David, Les Charbonnières, tisserand
  - Rochat Abram David, Les Charbonnières, tisserand
  - Rochat Charles Louis, Les Charbonnières, tisserand
- 1816 Abram Meylan & fils, Le Lieu, tisserand
  - Le fils de Louis Piguët, ex-gendarme, Combenoire, tisserand
  - Frédéric Meylan, tisserand, Combenoire (Esserts de Rive)
  - Abram Isaac Rochat, tisserand
  - Frédéric fils d'Abram Moïse Rochat, Les Charbonnières, tisserand
  - Rodolph fils de Janos Rochat, tisserand
- 1827 Meylan Pierre Frédéric, Les Esserts de Rive, tisserand
  - Meylan David Henry, Les Esserts de Rive, tisserand
  - Meylan David Samuel et sœur, Le Lieu, tisserands
  - Rochat Charles Louis, Les Charbonnières, tisserand
  - Rochat Jaques David, Les Charbonnières, tisserand
  - Rochat Abram David, Les Charbonnières, tisserand

On le constate donc, la profession c'est bien maintenue tout au long du XVIIIe siècle, et même tout le premier quart du XIXe siècle. La profession disparaîtra peu à peu depuis là, et même rapidement, et cela dans l'indifférence générale, puisqu'on pouvait trouver habits, draps et étoffes à bon compte, notamment dans les foires locales. Ainsi lors de l'enquête sur les professions de 1905, il n'y a plus aucune personne occupée dans le secteur.

Les derniers à avoir tissé, sont probablement les Meylan des Esserts de Rive. A ce propos l'on retrouvera avec plaisir les souvenirs de Rose Guignard, dans l'un de ses merveilleux écrits, Neiges d'antan, publié en 1941 :

#### IV

*A la maison, la besogne ne manquait pas. Il fallait faire la récolte du lin dont les petites fleurs bleues se pressaient en une moisson serrée. Couper ces tiges, les sécher, les « batorer » pour en obtenir de la filasse, autant d'occupations pour les femmes qui savaient que la qualité du linge dépendait de leur activité. Il fallait que la mère pût pourvoir chacune de ses filles d'un trousseau convenable au moment de son mariage, et que de soins déjà jusqu'à ce que le lin soit prêt à être filé. Enfin la mère pouvait s'installer à son rouet du matin au soir, ne s'interrompant que pour les soins indispensables à son ménage. Tout en filant, elle songeait au livre qu'elle avait commencé et dont elle lirait un chapitre avant de se coucher comme récompense de la journée bien remplie.*

*Le lin filé devait être mis en écheveaux pour le blanchir, puis en pelotes serrées qui s'en iraient chez le tisserand. Celui-ci demeurait aux Esserts de Rive. Chaque année maman s'y rendait, traînant le petit char qui renfermait les précieuses pelotes, tout le travail de l'hiver. Elle prenait avec elle un de ses enfants. Chacun avait son tour. Cette course était une fête dont on parlait longtemps à l'avance. On se disputait à ce sujet jusqu'au moment où la mère devait intervenir.*

*- C'est à moi, disait Philippe.*

*- Ce n'est pas vrai, criaient les autres. Tu y es allé déjà une fois.*

*- Taisez-vous, fit la mère d'un ton bref. Cette année c'est au tour d'Amélie.*

*La question était tranchée, il ne resta plus qu'à attendre le jour mémorable où on se mettrait enfin en route. Il avait plu beaucoup pendant l'été. Les fenaisons étaient à peine terminées, car dès qu'on venait d'étendre le foin, la pluie entravait le séchage et la récolte. Aussi Amélie se demandait-elle avec inquiétude si le jour tant désiré ne viendrait jamais. Que de fois son attente avait été déçue. Enfin maman sortit du bahut les beaux pelotons. Il y en avait une grande corbeille.*

*- Nous irons demain, dit-elle.*

*Demain, est-ce possible ! Le bonheur et l'attente tinrent longtemps l'enfant éveillée.*

*Le lendemain, le jour se leva splendide. La mère et la fillette partirent de bonne heure dans l'après-midi, et tous les suivirent d'un œil d'envie jusqu'au tournant du chemin. Il fallait compter deux bonnes heures de marche. On était en août, et les premiers colchiques faisaient déjà pressentir l'automne. Les vaches broutaient la dernière herbe autour des chalets. Bientôt les pâturages redeviendraient déserts.*

*Le char cahotait sur le chemin pierreux. Amélie devait veiller à ce qu'il ne culbute pas dans les ornières en éparpillant son précieux contenu. On avait franchi les limites de la paroisse et maintenant on arrivait en vue du village du Sentier comprenant une trentaine de maisons alignées le long de la route au pied de la colline. Au centre se trouvait l'église couverte en bardeaux comme les autres habitations. Plus loin une bande d'enfants tapageurs jouaient devant un bâtiment de modeste apparence qu'Amélie reconnut bien vite, étant pareil à celui où elle se rendait chaque jour. C'était le collège. Et des enfants de tout âge profitaient de la récréation pour faire le plus de bruit possible, se bousculer et se chamailler. Ils étaient mieux habillés que les enfants des hameaux et Amélie serra instinctivement autour d'elle son tablier, en arrangea les plis, s'assurant que la vieille robe était cachée. Avec une timide coquetterie, elle passa sa main sur ses cheveux noirs partagés sur le front.*



*L'église du Sentier devant laquelle passèrent Amélie et sa mère s'en allant pour les Esserts de Rive, chez le tisserand*

*Ayant dépassé le groupe des écoliers, elle se retourna et attacha un long regard sur le collège et ses alentours. Pressentiment joyeux ou crainte ? Elle avait effleuré le lieu de sa dernière demeure et s'acheminait vers le lac d'un bleu profond qui la fascinait et sur les bords duquel elle aurait voulu rester toujours ! Le long du chemin, les sorbiers montraient leurs grappes de corail. Il y avait sur le lac une barque à voiles. Des enfants jouaient sur le rivage et paraissaient si heureux ! Amélie aurait aimé aller près d'eux, plonger aussi ses pieds dans cette eau merveilleuse, et ramasser de jolis cailloux ronds. Elle s'attardait à les regarder quand sa mère la rappela.*

*- Allons, viens, il y a encore un bon bout de chemin jusqu'à la maison du tisserand.*

*Elle courut, à regret, rejoindre sa mère, reprenant courage à la pensée du régal qui l'attendait quand elle repasserait au Sentier. Ses frères et sœurs lui en avaient si souvent parlé en faisant claquer leur langue.*

*Pour arriver chez le tisserand, il fallait gravir un chemin raboteux le long duquel Amélie dut pousser le char de toutes ses forces. Enfin on put s'arrêter devant la maison au large avant-toit, pénétrer dans l'étroit corridor qui conduisait à l'atelier du tisserand.*

*C'était un homme âgé à la barbe et aux cheveux gris, assis devant son métier à tisser. Il avait devant lui plusieurs aunes de toile qu'il fit voir et palper à ses visiteuses. Là-dedans les ménagères couperaient les larges chemises, longues et raides, destinées à durer toute une vie.*

*Malgré toute sa besogne, il promit de faire au plus vite l'ouvrage demandé et le petit char allégé descendit gaiement la pente, sautillant sur les cailloux, quoique tenu d'une main ferme par la mère, heureuse du devoir accompli et voyant déjà par avance les chemises, les draps, les nappes, s'entasser en piles imposantes dans ses armoires.*

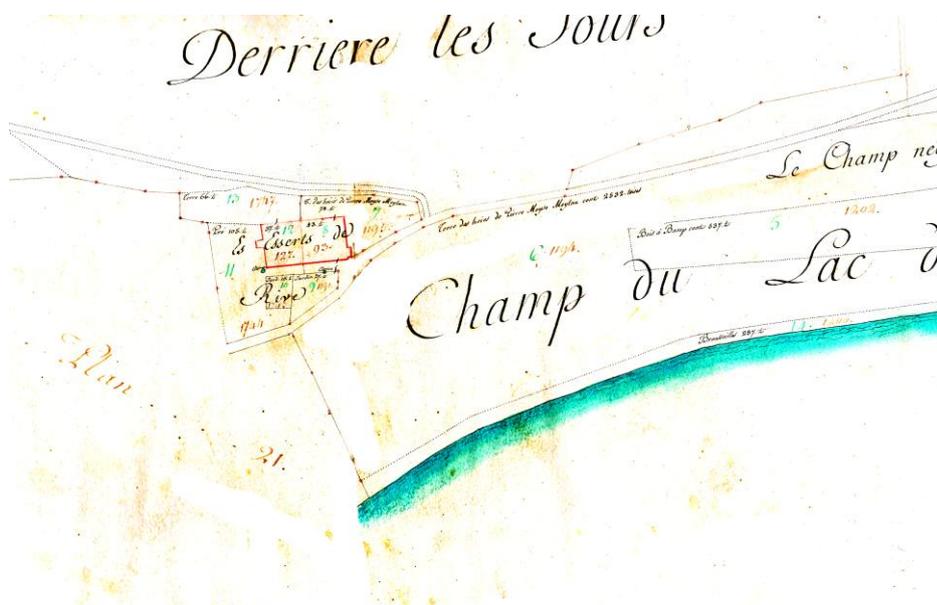
*Arrivées au village, les deux voyageuses entrèrent dans une boulangerie très modeste dite « Chez Armand » où maman acheta quelques petits pains. De là elles se rendirent au restaurant de l'Hôtel de Ville où on leur servit un peu de vin blanc. C'était là le régal si longtemps souhaité, dont le souvenir resterait à jamais gravé au cœur de l'enfant. Cette humble collation prise en tête à tête avec sa mère dans une auberge de village, lui paraissait une chose extraordinaire et magnifique dont elle parla toujours avec enthousiasme.*

*Quand elles se trouvèrent en vue de leur maison foraine, il était presque nuit. Toute la marmaille courait aux alentours, regardant si maman ne reviendrait pas bientôt. Enfin, la voilà ! Tous se précipitèrent à la rencontre de leur mère et de leur sœur, et quand chacun fut installé dans la chambre, les récits commencèrent. Amélie était au milieu du groupe et racontait avec animation tout ce qu'elle avait vu. Ses yeux brillaient, et elle donnait du charme à chaque détail, décrivant minutieusement le goût des petits pains et s'enthousiasmant au souvenir de la beauté du lac. Ah ! si l'on pouvait s'établir dans ce pays, le plus*

*beau du monde ! Mais son père était d'un autre avais. Rien ne valait ses forêts natales, rien ne pouvait être comparable à ces lieux familiers où il avait planté ses rejetons. Si pauvre, si austère que fut sa vie, il en savourait l'indépendance. Son domaine était petit, il en demeurerait le maître jusqu'au jour où l'un de ses fils en deviendrait le possesseur.*



Les Esserts de Rive. On peut bien imaginer que depuis le passage de la mère de Rose Guignard, le voisinage ait pu faire peau neuve. Il reste cependant d'origine, avec à l'arrière une pierre de réemploi pour cadre de fenêtre, mise à l'envers, qui date du XVIIe siècle.



Les Esserts de Rive en 1814, d'après le . Alors y résidaient les frères Pierre Frédéric et David Henry Meylan, tisserands. Il est probable que le tisserand que venaient trouver la grand-mère de Rose Guignard et sa fille, était le fils de l'un des deux Meylan tisserands, Frédéric ou David Henri.

Tournons-nous maintenant du côté de l'Abbaye pour tenter d'y découvrir quelque autre tisserand.

1801 (ACA, RI 27) :

Henry Guignard, tisserand, L'Abbaye  
Jean Rochat, tisserand, n'a que peu travaillé..., Les Bioux  
Samuel Berney, tisserand, Les Bioux  
Abram Samuel Golaz, tisserand, L'Abbaye  
Samuel Rochat, tisserand, Les Bioux

1801 (ACA RI 18):

Abram Samuel Golaz, tisserand  
Henry Guignard, tisserand  
Jean Rochat, tisserand  
Samuel frère de Jean Rochat, tisserand  
Samuel Berney, tisserand

1814 (ACA, RA2) :

Rochat Jean Samuel de Félix, tisserand, L'Abbaye  
Meylan Olivier, tisserand, L'Abbaye

1815 (ACA RE2) :

Olivier Meylan du Mont du Lac, tisserand  
Pierre Abram Rochat & fils, tisserand  
Louis feu Jean Henry Guignard à l'Abbaye, tisserand  
Frédéric feu Frédéric Reamond des Bioux, tisserand  
Henry d'Abram Isaac Berney, des Bioux, tisserand  
Frédéric feu Abram Daniel Reymond, tisserand

1827 (ACA, RA 2, 2<sup>ème</sup> partie) :

Meylan Olivier, Le Pont, tisserand  
Reymond Frédéric feu Abram Daniel, Les Bioux, tisserand

On peut faire les mêmes constatations quant à ces listages que pour la commune du Lieu, c'est-à-dire que la profession se maintient allègrement jusque dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, pour probablement disparaître peu à peu. Ainsi Olivier Meylan, du Pont, plus précisément du Mont-du-Lac, aurait pu être le dernier tisserand de la commune.

Tisserand dans la commune du Chenit en 1799, selon le rôle des citoyens actifs :

190. Philippe de Nicolaz Meylan, né en 1757, tisserand

197. Joseph Samuel feu Joseph Reymond, né en 1757, tisserand

364. David fils de Joseph Piguet, né en 1750, tisserand

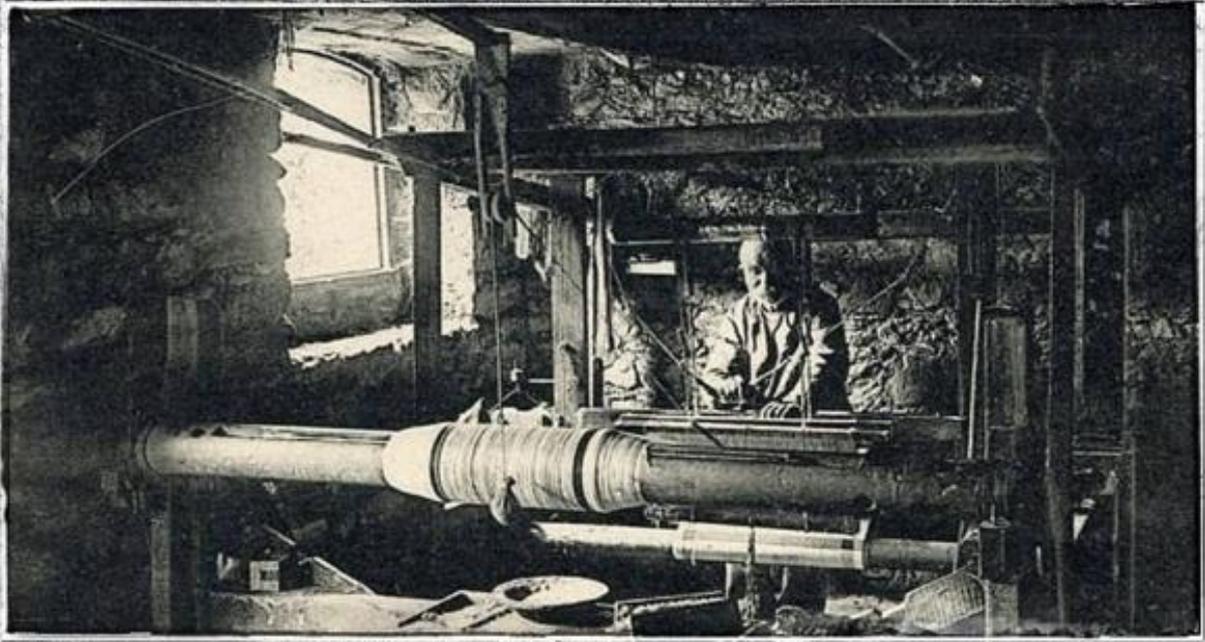
383. Joseph Reymond fils de Joseph Reymond, né en 1749, tisserand

395. Jaques Louis Reymond feu Pierre, né en 1751, tisserand

Il y a donc cinq tisserands au Chenit à cette époque, chiffre que corrobore François Jéquier.



Le tisserand, de Van Gogh.



La difficile condition des tisserands d'autrefois, parfois installés dans une simple cave, comme ici.



Les métiers à tisser se sont tous perdus à la Vallée.

Auguste Piguet se penche sur ce vieux métier si pratiqué autrefois.

## **Tissage**

Une localité isolée, mais d'une certaine importance comme Le Lieu, ne put se dispenser de tissots du XIXe au XVIIe siècle. N'y cultivait-on pas le lin et le chanvre ?

Les 3 premiers livres des reconnaissances ne font pourtant mention d'aucun de ces artisans avant l'époque bernoise. Cette lacune est susceptible d'une double explication : les premiers ressortissants établis au Lieu, simples habitants, venaient du dehors – si bourgeois, ces habitants ne possédaient pas de biens au soleil et n'étaient pas partant à traiter avec le commissaire rénovateur.

Le premier de nos tisserands connus, Maître Jacques Meylan, disposait en 1600 d'un semblant de bâtiment adossé au four du village (Nos anciens Piguet », p. 221.

Les nouvelles communes issues de celles du Lieu, connurent sûrement au cours des âges de nombreux tisserands. Il faudrait scruter les archives pour en dresser la liste, ce à quoi je n'ai pu m'astreindre – ni les jetées de 1676 et 1681, ni le recensement de 1715 ne font allusion à un tisserand quelconque.

Vers 1830, l'hôpital des pauvres du Chenit faisait tisser aux Bioux. A ma connaissance, les derniers métiers en activité se trouvaient à Combenoire, aux Esserts de Rivaz et chez Tribillet. Le dernier tissot du Bas de la Combe, un Reymond, pratiquait encore vers 1880. Il me souvient de certains gros plotons grisâtres retrouvés au fond d'un buffet que ma grand-mère lui envoya à tisser.

Rien n'a subsisté des anciens métiers. Le tissage fut abandonné aux Esserts de Rivaz vers 1870. Celui des Piguet de Combenoire, énorme bâtis remplissant toute une pièce, offert au musée du collège, ne put être admis faute de place ; on le regrette ; des particularités des métiers de chez nous, nous ne savons donc rien.

Autrefois, chacun devait s'adresser à un tisserand. Il n'exista pas de petit métier à domicile. Sans toute, les tisserands s'occupaient-ils pareillement de tisser les draps. De ce temps-là, chaque famille ayant une ferme élevait quelques moutons juste de quoi suffire à ses besoins. Quelques appareils à filer la laine, relégués depuis des générations parmi les toiles d'araignées du galetas, rappellent encore que nos ancêtres savaient filer la laine. On s'étonne, en revanche, qu'aucun foulé n'ait laissé de traces dans la région, ni dans la toponymie, ni dans la tradition.

Note sur le tissage.

Dans les bonnes maisons, pour s'éviter de la peine, on achetait parfois des toiles hors de la région. Le livre de mémoire de mon arrière-grand-oncle, le secrétaire de la commune du Chenit Benjamin Golay, m'apprend qu'au cours

d'un voyage à Berne pour le compte de la commune, il empléta 90 braches (1/2 aune) de toiles diverses le 15 mai 1767. Une toile servit d'emballage. La même famille fit acquisition d'un rouleau de toile que colportait un natif de la Combé voisine. Mais aussi les comptes Golay portent mention de l'ourdissage de 22 rangs de toile chez la veuve Reymond, ceci vers 1776. La chaîne pèse 28 livres et la trame autant<sup>1</sup>.

Seconde note sur le tissage.

L'asile hôpital du Chenit, créé en 1819, occupait maintes filandières. Les produits de leur travail servaient à confectionner les toiles nécessaires à l'établissement hospitalier. Le tissage fut confié à des tisserands des Bioux.

Le premier, Jean Reymond, tissa en 1822 68 aunes de toile à 90 ½ ? l'aune en 1826. Il s'agit de 26 aulnes payées 8 frs. 76. Vrai métier de meurt de faim que celui de tisserand<sup>2</sup>.

### **Tissage de la bourre de soie.**

Les autorités des trois communes combières firent de louables et renouvelés efforts pour introduire d'autres industries dans la région. Le 21 août 1746, le sieur ministre Collet se présentait devant le Conseil des Douze du Lieu pour préconiser l'emabuche d'un maître fleuretier lausannois. Le fleuret ou chape est une sorte de soie tirée de la bourre. Le fil de chape se mêle dans plusieurs étoffes avec de la soie ou de laine. Ce maître fleuretier devait être chargé d'enseigner la profession aux jeunes gens de la paroisse. On ne parvint pas à s'arranger. Ce fut en fin de compte un fleuretier de Sévery près de Cossonay, maître Gaziat, qui consentit à monter au Lieu, accompagné de son métier. L'enseignement se donna pendant le mois de septembre, octobre et novembre de la même année. La « partie », soit la note de Gaziat s'éleva à 43 livres soit 100 florins. En décembre, le Conseil établissait un règlement des fleuretiers qui ne nous est pas parvenu. Nous savons seulement que chacun des apprentis devait payer 10 baches, tout en s'engageant à former lui-même un nouvel apprenti. Système boule de neige !

L'autorité dut y aller des deniers de la bourse communale pour acquérir quelques métiers à tisser, à en juger par la somme de 108 florins livrée en décembre. Les tissus fabriqués et livrés à la commune furent pesés le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivante. Le « mars de fer », soit sans doute un poids employé à cet effet, revint à 1 ½ florin.

Bientôt les maîtrises des fleuretiers de la plaine suscitérent des difficultés à notre industrie naissante. Les maîtrises des horlogers et des pierristes, nous le

---

<sup>1</sup> Auguste Piguet, Vieux métiers de la Vallée de Joux – nourriture – habillement – Monographie folklorique, cahier A, Editions Le Pèlerin, 1999, p. 014.

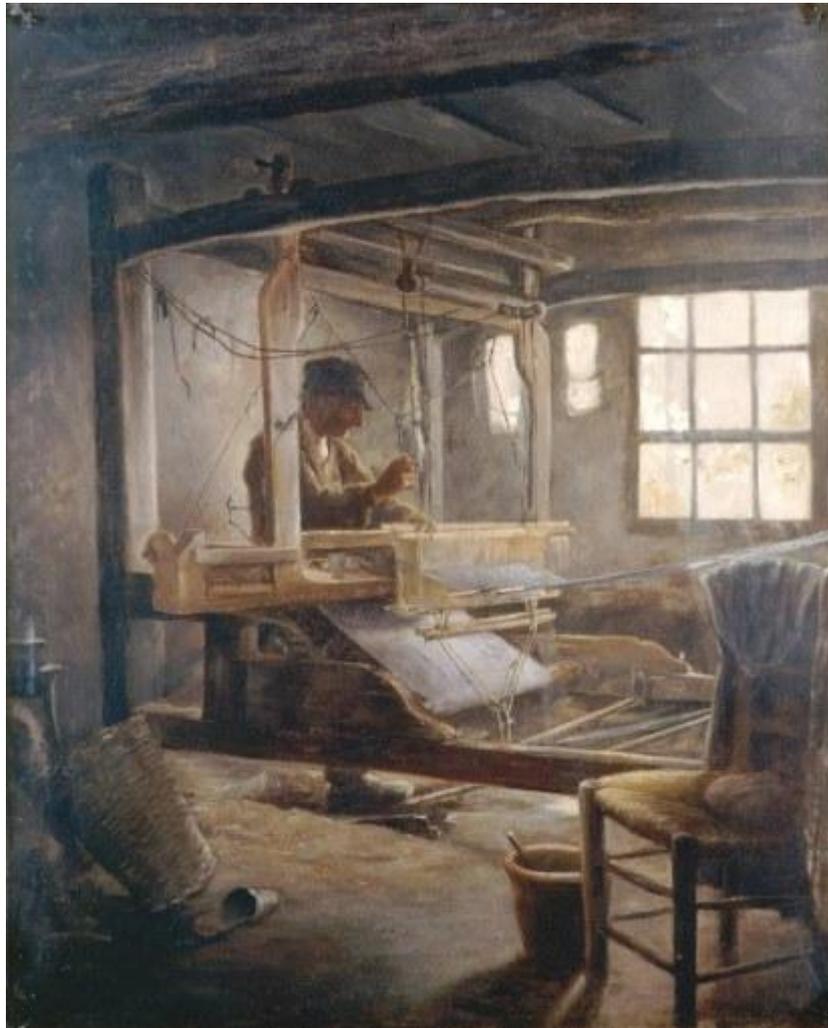
<sup>2</sup> Op. cit. p. 015.

verrons, procédèrent de même façon tracassière. Le Lieu songea à se rattacher à la maîtrise de Lutry, puis à celle de Lausanne.

Dès février 1748, les comptes et les verbaux du Lieu s'abstiennent de toute allusion à l'industrie fleuretière. Les soyeux du Lieu durent renoncer au métier au bout de peu d'années.

Procédait-on vers le milieu du XVIIIe siècle de la même façon qu'aujourd'hui : désagrégation partielle des déchets de soie par l'eau bouillante, peignage, torsion puis tissage ?

L'industrie de la « florette » était déjà connue au XIIIe siècle en France. Elle franchit les frontières du royaume, gagna les pays de langue germanique, qui connurent des florettistes. Ce terme encore connu à Bâle, se vit à la longue détrôné par Schappe. Il y a belle lurette que le pays romand ne se livre plus au « chappage »<sup>3</sup>.



On peut très volontiers croire se trouver aux Esserts de Rive vers 1850.

---

<sup>3</sup> A.P., op., cit. page 015.

*Tisserands.* — Nous avons exposé plus haut comment certaines branches de la filature et du tissage tentèrent de s'industrialiser. Deux mots maintenant de ces *tissots* de village chargés à un prix peu rémunérateur de convertir en toile la récolte des linières et chènevières du pays.

Si aucun des encombrants métiers de tisserand d'autrefois ne nous est resté, les livres de raison et les inventaires fournissent maints renseignements sur l'activité de nos tisserands.

Le dîmier de 1730 cite dans toute la commune un unique tissot, David Reymond, du Crêt-Meylan. En 1747, un métier fut établi au Prérond pour la belle-sœur de Pierre Aubert. Nous le savons parce que des plantes furent accordées à cette occasion (Conseil, 20 juillet). En 1765, le tisserand Louis Reymond livre de la toile aux Golay-Héritier à raison de 6 bz le rand. En 1770, octroi de plantes au tisserand Joseph Reymond, du Crêt-Meylan. Comme en 1765, le tisserand Reymond travaille pour ses cousins, les Golay-Héritier. En 1772, il convertit en toile 55 livres de fil. En 1776, la veuve de Pierre Reymond livre à ceux de Chez-l'Héritier 12 rands de toile. La chaîne pesait 28 livres ; la trame autant. L'année suivante, ils paient par des tommes la façon de la toile. Le recensement de 1785 ne signale aucun tisserand, ce qui ne manque pas d'étonner, puisque celui de 1784 mentionnait encore Joseph Reymond.

Les métiers de Chez-Tribillet (Reymond, signalé en 1822), des Bioux et de Combenoire fonctionnaient-ils déjà au siècle précédent ? Quoi qu'il en soit, les gens du Chenit firent de fréquentes commandes à ces établissements.

Dans les bonnes maisons, on prit de bonne heure l'habitude d'*acheter des toiles au-dehors*. Tel fut le cas de mon arrière-grand-oncle, le secrétaire Golay. Lors d'un voyage à Berne pour affaires communales, il emplita 90 braches (soit demi-aunes) de toiles diverses (1767).

*Des Comtois, marchands de textiles*, passaient parfois de porte à porte. Les Golay leur achetèrent un jour un rouleau... (illisible dans le livre de raison).

Les *piais* (toile à fromage) venaient des Ormonts, au début du XIX<sup>e</sup> siècle du moins.

Si nous faisons l'histoire du Lieu, nous devrions nous arrêter au tissage de la *bourre de soie*. Un maître du dehors y forma quelques apprentis de 1746 à 1748.

Le *métier à tisser les bas* (on pourrait aussi parler de tricotage mécanique) inventé en Angleterre en 1589, pour passer en France en 1666 (*Tribune de Lausanne* du 5 septembre 1953), fut-il introduit à la Vallée ? Nous ne le savons. Par contre, certaine dame *Henriette Olivier*, née Meylan, s'était établie à Berne comme fabricante de bas (1770). Un tuteur gérait les biens de cette personne à la Vallée.

Auguste Piguet, Chenit III, 1971

### **Corderie** selon Auguste Piguet

Y eut-il des cordiers à la Vallée. Notre historien combien tente d'y répondre :

*Industrie indispensable à une population isolée qui n'a guère pourtant laissé de traces dans les documents consultés. Un seul des anciens maîtres-cordiers régionaux nous est connu. Cet artisan, Abraham Capt, domicilié sur le Crêt de l'Orient, y tordait ses torons au milieu du XVIIIe siècle.*

*Note : 1737. Le cordier du Chenit fournit les cordes de l'horloge. La traverse servant à tendre la corde s'appelait stans.*

*Ancienne ritournelle :*

*Quand un cordier cordant veut accorder la corde,  
Pour sa corde accorder, trois cordons il accorde.  
Mais si l'un des cordons de la corde décorde,  
Le cordon décordant fait décorde la corde.*

A.P., Vieux métiers, 1999, p. 071.

Note DLR : il n'y avait aucun cordier sur la liste des métiers du Chenit de 1799. Sans doute achetait-on la corde en plaine depuis un certain temps.

### ***Batteurs de chanvre***

*Les équipes vagabonde qui, au Pays de France, procédaient de ferme en ferme à cette besogne, séjournaient-elles à la Vallée. On en doute ; les livres de raison consultés n'auraient pas manqué de signaler leur passage.*

*Des journaliers de la région faisaient le nécessaire. En veut-on un exemple ? En 1774, Elizée Golay chargea un voisin du battage de son chanvre à raison de 11 crutz (moins de 3 baches) par livre. Le batteur utilisait à cet effet un bâton légèrement recourbé, le chaton.*

A.P. Vieux métier, 1999, p. 074

Il est intéressant de noter qu'en ce temps il arrivait que l'on travaillât presque pour rien. Le peu d'argent d'argent de certains les obligeait-il de prendre ce qui venait, et quelque soit la rémunération ?